



# Impôts fonciers sci oubli déclaration intérêts emprunt bancaire

Par **manolita**, le **25/04/2018** à **19:24**

Bonjour, je m'occupe de la gérance d'une sci familiale. Je m'aperçois en faisant ma déclaration d'impôts que je n'ai pas déduit les intérêts de prêts bancaires lors de ma dernière déclaration. Puis je les imputer cette année en plus des intérêts de 2017 et dans l'affirmative, jusqu'à quand peut-on remonter ?

Merci d'avance pour votre aide !

Bien cordialement,

Manolita

Par **fabrice58**, le **25/04/2018** à **19:49**

En aucun cas, vous devez faire une réclamation sur l'année 2016, auprès du SIE qui gère la SCI.

Actuellement, vous pouvez réclamer sur 2015 et 2016.

Par **manolita**, le **25/04/2018** à **20:55**

D'accord, merci beaucoup pour cette information. C'est très aimable à vous. Bonne soirée !